

Appel de projet - animation et exploitation du chalet-restaurant du parc La Fontaine

30 avril 2010

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal est actuellement en appel de projet pour l'animation et l'exploitation du chalet restaurant du Parc Lafontaine. L'appel de projet s'adresse :

AUX : Organismes à but non lucratif existants dont la mission est de promouvoir, de populariser ou de sauvegarder une ou plusieurs dimensions de la culture, des arts, de l'histoire, du patrimoine ou de la réalité humaine et sociale des quartiers environnants à répondre à cet appel de propositions.

PROJET : Remplir un mandat d'animation, de divertissement, d'information et de sensibilisation du public, en accord avec la mission de cet organisme;
Créer cette animation dans le respect de la qualité du milieu de vie du quartier environnant et occuper de manière significative le site, c'est-à-dire le bâtiment et ses alentours, principalement ses terrasses et ses ailes.

Afin de financer ses activités et d'en accroître l'offre et la portée, l'organisme choisi devra par lui-même ou en partenariat avec un autre organisme à but non lucratif, exploiter un service de restauration dans le respect de la vocation première du chalet-restaurant et selon des modalités contenues aux documents d'information.

CONDITIONS :

- Être un organisme à but non lucratif constitué légalement ayant un mission compatible avec le présent appel de projet selon les modalités définies aux documents d'informations
- Prendre possession des documents d'informations auprès du secrétaire d'arrondissement à compter du lundi 3 mai;
- Remettre un projet répondant aux stipulations des documents d'information au plus tard le vendredi 21 mai 2010 à 17 h.

Tout organisme à but non lucratif intéressé doit venir prendre possession des documents d'information auprès du soussigné au bureau d'arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est, 5e étage, à compter du 3 mai 2010, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 29e jour du mois d'avril 2010.

Le secrétaire d'arrondissement,
Jean M. Poirier, avocat